



Le comité d'organisation du Prix Jean Jerphagnon annonce le nom des quatre nominés de l'édition 2011, prix qui sera remis le jeudi 1^{er} décembre 2011 au Palais Brongniart à Paris, dans le cadre de la cérémonie de remise des Grands Prix de l'Innovation 2011 de la Ville de Paris

Le jury, qui regroupe des acteurs connus de l'optique-photonique et des personnalités marquantes du monde de l'innovation, tant scientifique qu'entrepreneurial, est présidé en 2011, par **Thierry Georges**, entrepreneur et PDG de Oxxius, et co-présidé par **Alain Aspect**, Directeur de Recherche au CNRS (Laboratoire Charles Fabry de l'Institut d'Optique Graduate School). Ce jury a retenu quatre nominés parmi lesquels sera désigné le lauréat qui recevra son trophée des mains de **Jean-Louis Missika**, Adjoint au Maire de Paris chargé de l'innovation, de la recherche et des universités, le 1er décembre 2011, au Palais Brongniart, à Paris, dans le cadre de la cérémonie de remise des Grands Prix de l'Innovation de la Ville de Paris, à laquelle le comité d'organisation du Prix Jean Jerphagnon s'est associé cette année.

Les nominés sont :

Gabriel Charlet, 35 ans - Alcatel-Lucent Bell Labs, à Nozay (91)

Projet : « Augmentation des capacités de transmission optique par multiplexage modal »

Gabriel Charlet est depuis 10 ans un acteur incontournable de la transmission sur fibre à très haut débit (10 Tbit/s ou plus). Pour continuer à répondre aux besoins croissants des réseaux internet, son nouveau projet consiste à étudier le multiplexage par mode transverse. Cette technique devrait permettre de multiplier par 10 ou plus les capacités des systèmes actuels.

Frédéric Druon, 39 ans - Laboratoire Charles Fabry de l'Institut Optique, à Palaiseau (91)

Projet : « Laser 1.6 μ m fs pour chirurgie de la cornée »

Frédéric Druon développe depuis près de 15 ans des lasers femtosecondes à fibre. Parmi les nombreuses applications de ces lasers, la chirurgie réfractive de l'œil (LASIK) repose sur des lasers de longueur d'onde voisine de 1 micron. Frédéric Druon vient de développer des lasers femtosecondes à fibre de longueur d'onde 1,6 micron, qui, à la différence des précédents, permettent de traiter des cornées malades et peuvent être utilisés pour la greffe de cornée. Son projet est de transférer ce produit à un industriel français.

Sébastien Février, 35 ans, Université de Limoges (87)

Projet : « Sources laser à 1 μ m, 1.5 μ m et 2 μ m et supercontinuum IR »

Sébastien Février développe des composants à base de fibres microstructurées depuis près de 10 ans. Il a récemment réussi à réaliser une source à supercontinuum couvrant une grande partie du proche infrarouge (1-4 μ m). Cette source est un composant de base pour la spectroscopie infrarouge. Le projet est de créer une société commercialisant cette source laser.

Juliette Mangeney, 36 ans, CNRS, à Paris (75)

Projet : « Composants pour métrologie THz »

Après avoir travaillé sur l'optique et les hyperfréquences, Juliette Mangenet consacre son activité scientifique au domaine spectral intermédiaire des ondes THz. Elle a développé récemment une source et un détecteur. Son projet est d'utiliser ces outils pour les appliquer à la spectroscopie THz des matériaux biologiques et à la caractérisation des composants électroniques ultra-rapides.

Le lauréat 2011, qui succédera à **Nathalie Picqué**, lauréate 2008, à **Philippe Bouyer**, lauréat 2009, et à **Laurent Cognet**, lauréat 2010, recevra aussi un chèque de 10 000 € et sera assisté sous forme de conseils dans la mise en œuvre de son projet par le comité d'organisation du Prix Jean Jerphagnon.

A propos du Prix Jean Jerphagnon : conçu pour honorer la mémoire de Jean Jerphagnon qui fut un acteur important des communications en fibre optique, ce prix est destiné à promouvoir l'innovation technologique et la diffusion de l'optique-photonique dans tout domaine d'application.

Attribué à un entrepreneur, à un ingénieur ou à un chercheur, le Prix Jean Jerphagnon récompense un projet véritablement innovant, à fort potentiel industriel ou à grande valeur scientifique, et marquant une étape dans la carrière du candidat.

Les projets soumis peuvent concerner toute démarche de recherche et (ou) entrepreneuriale à condition de comporter des éléments d'optique ou de photonique. Ils peuvent par exemple consister en :

- la création d'une entreprise basée sur les innovations du candidat
- la création d'une nouvelle ligne de produit dans une entreprise existante
- un transfert des résultats de recherche du candidat dans un autre domaine scientifique ou applicatif, la création d'une nouvelle équipe de recherche sur le sujet du projet, etc.

Les partenaires du prix Jean Jerphagnon : Académie des Technologies, Alcatel-Lucent, CNRS, F2S, Fondation Télécom, France-Telecom, Pôle Images et Réseaux, Opticsvalley, Pôle Route des Lasers, Pôle Systematic Paris-Region, Thales, SEE, SFP et SFO.

Pour en savoir plus : www.prixjeanjerphagnon.org

Contact presse : Eric **Lambouroud** - e.lambouroud@opticsvalley.org - Tél. : +33 (0)1 69 31 75 02

En partenariat avec la Ville de Paris :

MAIRIE DE PARIS 

